LES ATTENTATS DE MADRID

Nous étions à Strasbourg. C'était, si mes souvenirs sont bons, un jeudi matin.

J'étais arrivé à mon bureau vers 6 h 45 pour signer des lettres, quand l'un de mes collaborateurs, un Espagnol, membre de mon cabinet, a surgi dans mon bureau, en larmes, et m'a dit: "Allumez votre télévision, il s'est passé quelque chose de terrible chez moi, en Espagne, à Madrid." Des personnes de sa connaissance empruntaient régulièrement cette ligne et il s'est trouvé, hélas, qu'il connaissait certains de ceux qui ont été tués dans l'attentat. L'émotion nous atteignait ainsi directement. Les attentats ne s'étaient pas produits loin de nous; ils étaient tout proches, dans le temps et dans l'espace.

Tout ce que je savais alors était qu'il s'agissait d'une terrible catastrophe, que de très nombreuses personnes avaient été tuées ou blessées et que le bilan s'alourdissait. Bientôt mon téléphone s'est mis à sonner, plusieurs collègues du Parlement européen et un ou deux de Madrid m'appelaient pour me dire: "Vous devez faire une déclaration au Parlement." Ma foi, je n'avais pas besoin que l'on m'appelle pour savoir ce que je devais faire. Il était évident que je devais faire une déclaration au Parlement, même si, normalement, la séance du jeudi matin n'est pas présidée par le Président, qui dirige la Conférence des présidents. Mais ceux qui m'appelaient abordaient également la question des responsabilités, suggérant que l'attentat avait été commis par l'ETA. À ce moment-là, de ce que je pouvais voir sur les chaînes télévisées, espagnoles ou autres, il n'y avait aucune revendication ni aucun élément probant désignant les auteurs, et sur de tels sujets, le devoir impose de se fonder sur les preuves, de garder la mesure des événements et d'être juste.

J'ai fait ma déclaration au Parlement. J'ai condamné le terrorisme, j'ai appelé à agir collectivement afin que tout ce qui pouvait et devait être fait soit mis en œuvre pour comprendre ce qui s'était produit et en découvrir les causes, mais je n'ai pas abordé la question des responsabilités. Je me félicite d'avoir fait preuve de jugement en refusant de céder à des pressions injustifiées.